

www.lned.fr

SJ/CF

DECISION N°2024-027

portant délégation de signature de Madame Magali MAZUY en qualité de responsable de l'unité de recherche 3

Le Directeur de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n°86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, notamment son article 9 ;

Vu le décret du 18 décembre 2023 portant nomination de Monsieur François CLANCHÉ en qualité de directeur de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu la décision n°2023-071 du 15 mars 2023 portant nomination et délégation de signature de Madame Magali MAZUY en qualité de responsable de l'unité de recherche 3 ;

DECIDE

Article 1er: Dans la limite de ses attributions, délégation de signature est donnée à Madame Magali MAZUY, chargée de recherche, responsable de l'unité de recherche 3, à l'effet de signer au nom du Directeur de l'Ined, tous actes ou documents nécessaires au fonctionnement de l'unité de recherche 3, à l'exception des actes engageant des dépenses d'un montant supérieur à 19 999 € HT à la date de signature de l'acte.

<u>Article 2 :</u> La présente décision prend effet au 2 janvier 2024. Elle sera notifiée à l'intéressée et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.